



HAL
open science

“ De la seigneurie à l’archéologie du paysage. Le parcours d’une historienne du monde rural, Annie Antoine ”, journée d’étude organisée par Emmanuelle Charpentier et Benoît Grenier, Les Sables-d’Olonne, samedi 9 avril 2022

Brice Rabot, Isabelle Guégan

► **To cite this version:**

Brice Rabot, Isabelle Guégan. “ De la seigneurie à l’archéologie du paysage. Le parcours d’une historienne du monde rural, Annie Antoine ”, journée d’étude organisée par Emmanuelle Charpentier et Benoît Grenier, Les Sables-d’Olonne, samedi 9 avril 2022 : Colloques et Journées d’études. *Histoire & sociétés rurales*, 2022, 57, pp.214-218. halshs-04614244

HAL Id: halshs-04614244

<https://shs.hal.science/halshs-04614244>

Submitted on 17 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

De la seigneurie à l'archéologie du paysage. Le parcours d'une historienne du monde rural, Annie Antoine, journée d'étude organisée par Emmanuelle CHARPENTIER et Benoît GRENIER, Les Sables-d'Olonne, samedi 9 avril 2022.

Le 9 avril dernier, collègues, anciens doctorants et amis d'Annie Antoine se sont retrouvés aux Sables-d'Olonne pour honorer celle-ci lors d'une rencontre qui se voulait à la fois amicale et scientifique. Professeure d'histoire moderne à l'université Rennes 2, Annie Antoine a marqué l'histoire rurale française par ses approches renouvelées, notamment pour ce qui concerne l'étude de la seigneurie, mais aussi par ses travaux consacrés aux landes – dont elle a démontré la rationalité méconnue qu'elles avaient dans les campagnes de l'Ouest – et au bocage dans les territoires de l'Ouest, du Bas-Maine à la Bretagne en passant par l'Anjou à l'époque moderne. Au cours de sa carrière universitaire, Annie Antoine a dirigé neuf ouvrages collectifs, mais aussi participé à une trentaine d'autres éditions, sans oublier ses fonctions administratives au sein des laboratoires CRHISCO (Centre de recherches historiques sur les sociétés et cultures de l'Ouest européen) et du CERHIO (Centre de Recherches Historiques de l'Ouest) dont elle a longtemps assumé la direction. En tant que chercheuse, Annie Antoine s'est attachée à des domaines peu explorés de l'histoire rurale, tels que la gestion des incultes ou encore les comptabilités agricoles à l'échelle des

métairies, avec des données très précieuses pour la connaissance des paysans. Elle a contribué à renouveler l'approche de la seigneurie en délaissant le côté arbitraire et oppressif prôné par l'approche marxiste pour montrer qu'elle pouvait aussi être prestataire de services, démontrant que cette institution fonctionnait au service des communautés paysannes et non pas contre elles sous l'Ancien Régime. Annie Antoine a plus largement lancé des dynamiques de recherches, avec un encadrement bienveillant et de bons conseils pour celles et ceux qui l'ont côtoyée. Ces différents thèmes ont été choisis par Emmanuelle Charpentier et Benoît Grenier – les deux premiers doctorants dont elle a encadré les thèses – pour illustrer le parcours de cette historienne, à l'occasion de son départ en retraite survenu en 2019. Les soubresauts de la pandémie de la Covid-19 n'ont pas permis de réunir plus tôt les intervenants de cette journée d'étude, dont les communications ambitieuses présentaient de riches perspectives en lien avec les sillons labourés par A. Antoine.

Après avoir rappelé ce qu'ils devaient, en tant que chercheuse mais aussi en tant que pédagogue à Annie Antoine, E. Charpentier et B. Grenier ont cédé la parole à Sylvie Mouysset pour aborder la question des rapports unissant les consuls de Rodez à la terre, sous le double angle de la consommation et du pouvoir. S. Mouysset s'interroge sur l'existence des greniers en partant des cadastres, compoix dans le Sud-Ouest, tout en croisant les données avec les écrits du for privé ou premiers livres de raison. Ces consuls sont

souvent propriétaires de métairies dans un rayon de 20 kilomètres autour de la ville de Rodez, soit une journée de marche, et entretiennent des liens serrés avec le plat pays. S. Mouysset démontre la force des liens d'entre soi qui unissaient les consuls à la terre, ne serait-ce que par l'abandon du nom « traditionnel » pour reprendre celui de la terre, pratique extrêmement fréquente chez les consuls de Rodez aux XVII^e-XVIII^e siècles. Les livres de raison déclinent par ailleurs en chiffres l'intérêt des élites pour la terre : l'accumulation de réserves, exposées sous forme de listes, la possibilité de redistribuer les surplus les bonnes années ou encore l'envoi de cadeaux réguliers y tiennent une place de premier choix. Pour ces élites citadines et leurs familles, l'objectif principal est de tisser un réseau le plus serré possible de relations de proximité pour se nourrir au mieux, tout en vivant de ses ressources avec des produits de saison et de longue conservation – châtaignes conservées dans le sable par exemple. Ainsi, les bourgeois de Rodez tirent une bonne partie de leurs ressources alimentaires de leurs possessions terriennes et méritent par conséquent le qualificatif de « locavore ».

Gérard Béaur poursuit les réflexions en se penchant sur les enjeux du stockage des grains sous l'Ancien Régime, en liant cette question à celle de la spéculation. Son objectif premier est de se placer au niveau des logiques des acteurs pour comprendre ce qui guidait la politique des fermiers tout au long de l'année récolte. Prenant appui sur les travaux des autres chercheurs, comme ceux d'Ernest Labrousse et de Julien Demade mais aussi de Thierry Michel, G. Béaur en conclut que le marché de Chartres, sur lequel il choisit de se focaliser, est tout à fait inscrit dans la logique du marché. Alors que dans une perspective toute labrousienne, certains chercheurs ont cru déceler une tentative des riches fermiers de spéculer

sur les grains au moment de la soudure, période où les réserves de *bleds* sont à leur plus bas niveau et donc chères, G. Béaur démontre que le prix varie en réalité très peu si l'on lisse les variations sur une année. De manière générale, le prix est plus élevé en octobre, avant d'être déprimé en janvier et en avril, avec une variation extrêmement faible de l'ordre de 3 %. Comme le démontre G. Béaur, les difficultés de conservation des grains ont été sous-estimées et imposent aux fermiers de vendre leur récolte, d'autant qu'un grain vieux se vend moins cher qu'un grain neuf. Dans les faits, il ne constate pas d'effet « soudure » car les problèmes posés par le stockage imposent de vendre. G. Béaur souligne que le stockage de *bleds* à l'extérieur, sous forme de gerbes, s'est répandu en plaine de France à partir des années 1730-1740 et pourrait être relié à la hausse des rendements et à l'absence d'infrastructures suffisantes pour conserver les grains dans des silos et surtout des granges. Dans la plaine de France, les *bleds* sont battus en grange au cours de l'automne et de l'hiver, puis vannés et passés au tarare afin de pouvoir être vendus sur les marchés parisiens de septembre à mars. Si anticiper sur une mauvaise récolte à venir pouvait être tentant, il fallait cependant être téméraire pour stocker les grains sur une longue durée car ceux-ci constituaient des denrées vulnérables sensibles à l'humidité, susceptibles d'être dévorés par certains animaux – rongeurs, oiseaux – ou détériorés par d'autres – chats, acariens ou charançons – et, de ce fait, n'être plus de qualité optimale pour le marché. Afin de préserver la qualité des *bleds*, les laboureurs n'entreposaient pas de grains le long des murs des greniers et les déposaient en couche fine (pas plus de 16 cm), qu'il fallait régulièrement pelleter. Fermiers et laboureurs peuvent gagner beaucoup s'ils anticipent

suffisamment tôt les mauvaises récoltes en retenant les grains et s'ils disposent de moyens financiers suffisants pour profiter de l'effet de la soudure. À l'inverse, s'ils stockent les grains, ceux-ci peuvent se détériorer, d'où la prudence de nombre de fermiers. Comme le souligne G. Béaur, la situation est loin d'être évidente pour les producteurs de grains car la « fenêtre de tir » dont ils disposaient était très étroite et, à vouloir gagner plus, ils pouvaient perdre beaucoup, ce qui incitait à la prudence.

Après avoir longtemps chassé le loup dans les archives de France et de Navarre, Jean-Marc Moriceau s'est mis à l'affût d'un homme insolite nommé Nicolas Delacourt. Alors qu'il avait négligé d'étudier les Delacourt dans ses travaux sur les riches fermiers de la plaine de France, à l'occasion d'une recherche généalogique, J.-M. Moriceau a été rattrapé par les membres de cette famille. Nicolas Delacourt (1588-1668) s'avère être un rouage essentiel du fonctionnement de la seigneurie de Maffliers (aujourd'hui dans le département du Val-d'Oise) puisqu'il en était le receveur, mais aussi un individu fascinant à défaut d'être sympathique. Dans une démarche qui emprunte à celle d'Alain Corbin au sujet de Louis-François Pinagot, l'historien s'attache à retracer les différentes étapes de la vie de ce laboureur en croisant plus de 450 documents – registres paroissiaux, minutes notariales et pièces des greffes mais aussi procédures civiles et criminelles –, dont la moitié a pu être retrouvée pour la période 1615-1660. En repérant Delacourt par sa signature dans une quantité phénoménale d'actes de natures diverses, J.-M. Moriceau retrace le parcours de l'individu qui lui permet, par exemple, de suivre l'évolution du finage dans lequel s'inscrit l'action de ce personnage tout au long de sa vie. La tâche est loin

d'être aisée, l'historien ne disposant ni des actes de naissance, mariage ou décès, ni d'inventaire après décès, de partage de succession ou de livre de compte, actes essentiels pour suivre les ruraux de l'époque moderne. N. Delacourt fait néanmoins beaucoup parler de lui à travers les procédures judiciaires, à la fois en tant que victime, mais aussi en tant que fauteur de troubles, se révélant être un véritable Chicanneau des campagnes. La maîtrise de l'écrit par Nicolas Delacourt permet de restituer l'activité de ce dernier. Fermier patriarcale, père de 7 enfants survivants à l'âge de 20 ans, il se trouve à la tête d'une ferme de 75 à 120 ha de terre, ainsi que de 3 à 5 charrues, sans compter sa position de juge gruyer de la seigneurie. Les liens d'alliance sont rendus visibles par l'examen des dots, de 2 000 à 5 500 livres, sommes très importantes au début du XVII^e siècle. J.-M. Moriceau insiste sur la vitalité de la société rurale au temps de Louis XIII et de Louis XIV dans la plaine de France, avec de grandes fermes au patrimoine enchevêtré. Pour mieux comprendre les logiques à l'œuvre, l'historien a dû établir un « livre de raison » afin de dresser une carte des déplacements nombreux de son sujet d'étude : Delacourt se rend 15 à 20 fois par an à Paris, mais aussi deux fois par mois au moins à Pontoise. J.-M. Moriceau va plus loin et tente de reconstituer le patrimoine de Nicolas Delacourt. La démarche est ambitieuse et se révèle fructueuse, avec des cartes à différentes échelles pour saisir les rythmes des évolutions esquissées dans la communication. L'étude des champs et des différents moyens utilisés par ce receveur de seigneurie pour lutter contre la fraude éclaire en outre l'organisation à long terme de l'espace agricole. Cette étude, qui donnera lieu à une publication, met en évidence l'importance du crédit agricole et de l'usure dans le

cadre de l'utilisation des réseaux et de l'intimidation.

Délaissant la Touraine qu'elle a longtemps labourée, Brigitte Maillard choisit de se tourner vers l'Anjou afin d'aborder les questions démographiques et sociales à travers le mariage paysan au XVIII^e siècle, ceci après avoir étudié 133 procès-verbaux de dispenses pour la période 1732-1772. Il s'agit pour l'historienne d'envisager les éventuelles stratégies matrimoniales mises en place par les métayers pour contourner les règles du droit. L'officialité est en effet chargée d'instruire les demandes de dispense de consanguinité des futurs époux. Afin d'établir la validité des mariages, l'Église formule un ensemble d'interdits portant notamment sur la consanguinité et les affinités spirituelles. Ces interdits peuvent toutefois être levés par des dispenses épiscopales, l'official validant ou non les arguments mis en avant par les candidats au mariage. Instruites dans un délai d'une semaine à un mois, ces dispenses sont payantes, avec un coût raisonnable, de 20 sous à 10 livres. Selon B. Maillard, les rapports rendus par les curés mettent en scène des individus qui exposent les raisons pour lesquelles ils sollicitent une dispense afin d'épouser des parents éloignés au troisième ou quatrième degré. La parole des candidats au mariage est couchée sur le papier par le clerc. Les motifs acceptables pour la dispense se répartissent entre 8 à 9 rubriques. L'âge élevé – plus de 24 ans pour une fille – est un motif suffisant pour réclamer une dispense, de même que la petitesse du lieu où elle est née, ainsi que sa situation matérielle, le mariage envisagé pouvant lui permettre d'échapper à la pauvreté. Le voisinage, la complicité dans l'enfance sont également des motifs mis en évidence par les futurs pour expliquer les raisons du mariage envisagé, de même que la proximité des caractères ou encore

« l'espérance de se faire leur bonheur ». Du côté des hommes, il est parfois fait allusion à une incapacité physique – boiteux, borgne –, à la laideur voire à la couleur des cheveux – roux –, critères qui ne sont pas mis en exergue pour les filles. La dispense souligne parfois les défauts des futurs époux – borné, folie, génie médiocre – ou la mauvaise réputation de la famille, qu'il s'agit de dépasser. Le mariage à venir doit parfois résoudre le problème de la prise en charge des vieux parents, des enfants mineurs d'un premier lit. L'analyse des procès-verbaux révèle que les mariages arrangés restent rares chez les paysans, sans doute parce que les parents souhaitent avant tout le bonheur de leurs enfants. Le mariage projeté devait apporter l'union et l'entraide, voire résoudre les différends et la jeune fille peut refuser d'épouser un homme qu'elle n'aime pas, même si la survie économique pousse parfois certaines à se marier avec un homme pour lequel elles avaient peu d'inclination.

Spécialiste de l'histoire du végétal à l'université d'Angers, Christiana Oghina-Pavie démontre que le rosier – une plante appréciée d'Annie Antoine – est loin d'être une plante banale et que son histoire est liée à celle de la consommation. Au XIX^e siècle, l'élargissement de la consommation vers le demi-luxe concerne aussi les plantes horticoles telles que les rosiers. De très nombreuses nouvelles variétés sont mises au point par les horticulteurs au cours du siècle et alimentent un commerce lucratif. Le rosier peut facilement se multiplier par bouturage ou greffe (reproduction à l'identique) mais c'est aussi la recherche de nouvelles variétés (par croisements) qui motive les horticulteurs. Ceux-ci sont en quête de perfection, c'est-à-dire d'un rosier remontant – tel « la France », rosier le plus représenté sur les gravures et tissus imprimés – et s'affrontent lors

de concours où sont présentées leurs créations. Au fil des ans et des mutations génétiques, le parfum des roses s'étiolé et les rosiers remontants remplacent dans les jardins les espèces non remontantes. Afin de stopper cette course effrénée vers la nouveauté et l'artificialisation de la nature, Jules Graveraux crée à la fin du XIX^e siècle un conservatoire botanique entièrement dédié au rosier à L'Hay – département actuel du Val-de-Marne – où plus de 3 000 variétés sont présentées.

Avouant qu'elle a beaucoup couru les campagnes bretonnes avec sa collègue moderniste, Martine Cocard se penche sur l'habitat en terre de la région de Rennes. Cette étude a été motivée par une commande de l'Institut d'Aménagement de Rennes, qui a souhaité se lancer dans des constructions contemporaines bio-sourcées. Prélever sur place la terre qui constitue le matériau de base des constructions permet d'économiser sur le transport et répond à des logiques économiques et écologiques du fait des bonnes capacités thermiques de la terre. Or, l'habitat en terre a longtemps été un marqueur des paysages du bassin de Rennes où les maisons, mais aussi quelques châteaux ou manoirs, étaient construits en bauge – terre mélangée avec des végétaux. Ces maisons sans fondation étaient élevées sur un solin de pierre et les éléments supérieurs étaient composés de couches de terre de 70 cm jusqu'à la toiture. Le recueil de la terre est effectué par des paysans, avant que

les maçons ne prennent le relais. Cette technique de construction a laissé peu de traces dans les archives mais, en analysant des devis et correspondances diverses liées à des constructions de bâtiments publics ou privés, Martine Cocard a pu mettre en évidence des réticences de plus en plus nombreuses vis-à-vis de ce type de construction au fil du XIX^e siècle et plus encore au XX^e siècle. Ainsi, en 1851, la commune de Saint-Grégoire considère que la terre n'est pas un matériau « convenable » pour édifier son presbytère ! Construire en terre répond à des préoccupations d'ordre économique quand on ne peut procéder autrement, avant de recouvrir la construction d'un enduit rendant la terre invisible. Dans l'entre-deux-guerres, il arrivait encore de construire l'arrière de la maison en terre avec une façade en pierre. Le besoin de « distinction » de certaines collectivités ou particuliers préférant le granit a fait que peu à peu les techniques de mise en œuvre de la terre dans les constructions se sont perdues.

Avant de clore la journée, Annie Antoine a tenu à remercier les organisateurs, Emmanuelle Charpentier et Benoît Grenier, les intervenants et les participants pour leur « intelligence collective » qui a permis à cette journée en son honneur de se tenir aux Sables-d'Olonne, région où elle a choisi de cultiver son jardin après une riche carrière à l'université Rennes 2.

Isabelle Guégan et Brice Rabot